

## Communiqué de presse

Paris, 17 décembre 2015  
No. 19/15

### Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 17 décembre 2015

---

L'assemblée générale mixte des actionnaires de MPI réunie ce jour sous la présidence de Monsieur Jean-François HENIN a approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration et notamment celles portant sur le projet de fusion avec Maurel & Prom (avec une parité de 1 action Maurel & Prom pour 1,5 action MPI) et la distribution exceptionnelle d'un dividende de 0,45 € par action MPI.

Ce dividende sera détaché le 21 décembre 2015 et mis en paiement le 23 décembre 2015.

---

#### CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

[ir@mpienergy.com](mailto:ir@mpienergy.com)

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : [www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com)

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

**MPI est éligible au PEA - PME**

---

*Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.*